

Un partenariat gagnant gagnant



ÉCOLE. Catherine Beaudouin dirige la MFR de Chaingy.

La Maison familiale rurale (MFR) de Chaingy et la résidence du Parc des Mauves ont conclu un partenariat. Les deux directeurs s'en réjouissent.

ENTRETIEN

1 Catherine Beaudouin dirige la Maison familiale rurale.

■ En quoi consiste le rôle des élèves à la résidence ?

Ils vont intervenir sur les espaces verts et la décoration paysagère de l'établissement, 4 à 5 fois par an, selon des thématiques associées aux saisons.

Ils ont la possibilité de créer, en complément du travail effectué en cours et en stage. C'est le principe de l'alternance : à partir du vécu, construire de la connaissance, du savoir-faire et aussi du savoir-être.

■ Ce partenariat était-il évident ? C'était un peu un pari. Les jeunes ne se préparent pas à un métier des services à la personne et devaient prendre conscience que leurs interventions ne se limitent pas à de l'aménagement paysager. En octobre, lorsque les secondes sont revenus de l'installation d'un paysage solognot dans le hall de la résidence, ils étaient fiers d'avoir pu échanger sur leur travail avec les résidents et de leur montrer ce qu'ils savaient faire.

■ Les élèves sont-ils récompensés ? Ce que la MFR reçoit de la résidence va permettre d'organiser des voyages d'études. Les CAP travaux paysagers iront étudier un milieu différent, aux Sables d'Olonne (Vendée), en avril, et les terminales se rendront en



RÉSIDENCE. Benoît Desjouis est directeur du Parc des Mauves.

Auvergne en mai.

2 Benoît Desjouis dirige la résidence du Parc des Mauves.

■ Pourquoi ce partenariat ? Bien que dans deux secteurs différents, nos deux établissements connaissent des problématiques communes. D'une part, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et l'enseignement par alternance souffrent d'un déficit d'image. D'autre part, nous devons trouver des solutions pour économiser ou trouver des ressources. Ce partenariat est une réponse.

■ Quel est son intérêt pour les résidents ? Ils ont quitté la vie active depuis longtemps mais, autour du jardin et des travaux paysa-

gers, il y a des possibilités d'échanges avec les jeunes. Et leur présence est un signe qu'ils s'intéressent au cadre de vie de leurs aînés. C'est aussi la possibilité de participer à un projet. Cela fait partie d'une démarche plus large qui consiste, pour la résidence, à aller chercher à l'extérieur (expositions, animations, conférences) de quoi « nourrir » l'établissement à l'intérieur.

■ Quelle est la contrepartie de l'intervention de la MFR ? Une compensation est versée à l'école pour financer des voyages d'études. Par ailleurs, la résidence trouve là l'occasion de verser sa taxe d'apprentissage à un établissement qu'elle connaît et avec qui elle travaille. ■

Propos recueillis par Christian Fer